

## **IXIOS FUNDS**

SICAV d'investissement à capital variable de droit français  
8, rue d'Aboukir  
75002 Paris, France  
la « SICAV »

### **AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV IXIOS FUNDS**

---

Le représentant en Suisse de la SICAV, Société Générale, Paris, succursale de Zurich, informe les actionnaires en Suisse par la présente des modifications suivantes apportées au prospectus de la SICAV, désormais datées de juillet 2022.

#### **1. COMMISSIONS DE SURPERFORMANCE POUR TOUS LES COMPARTIMENTS DE LA SICAV IXIOS FUNDS**

Conformément à la Position DOC-2021-01 de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) et en application des orientations de l'ESMA (European Securities and Markets Authority) concernant les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs (ESMA34-39-9922), Ixios Asset Management a procédé à la modification du prospectus du fonds et de ses compartiments afin de se conformer aux orientations de l'ESMA en adaptant notamment:

- La méthode de calcul des commissions de surperformance;
- La fréquence de prélèvement des commissions de surperformance;
- Le rattrapage de performances négatives.

#### **2. INFORMATION SUR LES RISQUES DE DURABILITE OUR LES COMPARTIMENTS IXIOS SMART MANUFACTURING, IXIOS RECOVERY ET IXIOS ENERGY METAILS DE LA SICAV IXIOS FUNDS**

Le profil de risque de tous les fonds a été précisé en rajoutant les risques de durabilité pour chacun des compartiments en indiquant que le risque de durabilité n'est pas pris en compte dans la gestion de ces compartiments.

#### **3. INFORMATIONS SUR LE REGLEMENT TAXONOMIE POUR TOUS LES COMPARTIMENTS DE LA SICAV IXIOS FUNDS**

Conformément à l'article 7 du Règlement Taxonomie, Ixios attire l'attention des investisseurs sur le fait que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### **4. INFORMATION SUR LA CLASSIFICATION RELATIVE AU REGLEMENT SFDR (UE 2019/2088) DES COMPARTIMENTS DE LA SICAV IXIOS FUNDS**

Le prospectus de la Sicav a été modifié afin de préciser la classification SFDR des compartiments:

- Article 8 pour Ixios Gold
- Article 6 pour les autres fonds.

Les modifications sont entrées en vigueur le 01/07/2022. Pour plus de détails sur les modifications, les investisseurs sont invités de consulter le prospectus.

\*\*\*

Le prospectus, la feuille d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ce dernier, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Zurich, le 12 juillet 2022

**Représentant et service de paiement pour la Suisse:**

Société Générale, Paris, succursale de Zurich  
Talacker 50, Case postale 5070, 8021 Zurich